

AMÉNAGEMENT URBAIN DES AVENUES DE LA LIBERTÉ ET FRANÇOIS MITTERRAND À NÎMES (30)

Maître d'ouvrage : Nîmes Métropole
Montant des travaux : 27 000 000 € ht
(1ère phase)
Concours : 2008
Livraison : 2014

En association avec Michel Corajoud

Nîmes est une belle ville historique. Le site propre modifie la voirie et donc l'image de la ville, il aide à interpréter le sens de ses espaces : il marque les perspectives rythmées par les alignements d'arbres, les espaces verts, les forces typiques et spécifiques de ses quartiers centraux et périphériques, ses étendues et ses espaces de réserve. Il contribue à renforcer et à mettre en valeur l'armature viaire de l'agglomération. Le site propre donne à l'armature urbaine une identité nouvelle. «La ligne» est une entité à elle seule et le citadin se situe par rapport à son parcours. Le BHNS est un facteur d'identification au concept d'agglomération, d'unification de la ville. Faciliter l'usage du Bus à Haut Niveau de Service c'est veiller à l'excellence de son fonctionnement et de son confort et créer les conditions pour que les entités de la ville où passe ce réseau soient agréables. En arrière plan se dessine la question de l'identité du réseau. Cette identité repose sur : un matériau clair pour le revêtement des espaces piétons; le design et le traitement des stations et du mobilier. Le dessin est intemporel : c'est un archétype, au dessin épuré.





+ PROJET DE TRANSPORT, PROJET D'AMÉNAGEMENT

2 PARCS RELAIS (ABRIS STATIONS ET BÂTIMENT D'ACCUEIL) DANS LE CADRE DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN DU TOUR DE L'ÉCUSSEON ET DES AVENUES DE LA LIBERTÉ ET FRANÇOIS MITTERRAND À NÎMES (30)

Maître d'ouvrage : Nîmes Métropole
Montant des travaux : 3 000 000 € ht
Surface : 10 630 m² - 18 380 m² -
nombre de place 90 et 281
Concours : 2008
Livraison : 2014

En association avec Michel Corajoud

Le programme prévoit la réalisation d'une infrastructure dédiée permettant la circulation de bus à haut niveau de service sur un axe de 6 km entre le sud et le centre de l'agglomération nîmoise en effectuant le tour de l'Écusson. Cette opération doit permettre une requalification des espaces de façade à façade sur l'ensemble de l'itinéraire ainsi que plusieurs places adjacentes au projet et dont les fonctions sont directement impactées par l'insertion du TCSP et la redistribution des espaces de voirie. Nous avons opté pour le choix d'un espace en plateau pour signifier l'importance de l'emprise, diminuer l'impact majoritaire de la voirie et faciliter la fluidité des usages publics transversaux.



